

# Echos de Modave

Commune de Modave



Octobre 2015 / n° 42



**A votre service:  
broyage de branches  
du 23 au 27 novembre**



L'administration communale, en collaboration avec son service des travaux, vous propose de passer gratuitement chez vous pour broyer les branches qui vous encombrant ! **Le résultat du broyage sera laissé sur place** : c'est un excellent produit pour couvrir vos parterres ou le pied de toutes vos plantations et ainsi empêcher la pousse des mauvaises herbes.

Inscriptions obligatoires pour le mercredi 18 novembre : 085/41 02 20 ext.1 ou 2.  
En fonction des inscriptions enregistrées, un ordre de passage étalé sur 2 semaines sera établi. Vous serez personnellement avertis du jour et de l'heure de passage.

Chaque ménage est chargé d'amener les branches devant chez lui, sur le domaine public, en veillant à ne pas entraver le passage, pour le jour qui lui aura été communiqué.  **Les ouvriers n'entrent pas dans les propriétés.**

Maximum 4 m<sup>3</sup> par ménage (le surplus ne sera pas enlevé !), diamètre maximum des branches : 5 cm. **Attention** : LES ÉPINEUX ne seront pas traités parce qu'ils bourrent la machine. Veuillez également ne pas stocker COMPOST/ FEUILLES MORTES/ FLEURS FANEES dans le tas de branches à broyer. SVP



**La commune de Modave est à la recherche de sapins de Noël pour la décoration de fin d'année.**

Vous avez des sapins encombrants sur votre propriété ?

Vous souhaitez en faire don à la commune, contactez le service des travaux 085/51 30 35 avant le 13 novembre.



**E.S. Ombret-Strée : samedi 7/11 à 8h51' et 15h29'**

Rues Fond d'Oxhe, Ferrée, Lovine, Ruelle Jacques, Président Kennedy, Elmer, Biette, Bois Rosine, Ruelle Magnery, la Cornette, prolongement de la rue de la Cornette au lieu-dit « Vieille Carrière ».

**E.S. Tinlot-Terwagne : samedi 7/11 à 9h19' et 15h57'**

Rue Linchet, (limite Tinlot jusque limite Terwagne).

**RAPPEL** : les rues seront fermées 2h avant le 1<sup>er</sup> passage.

Quelques directives importantes suivant l'arrêté de Police :

- Il est interdit de circuler dans votre rue pendant le déroulement de la course. Pour quitter votre domicile ou pour tout problème URGENT, durant les épreuves, veuillez vous adresser à un commissaire de course.
- Le stationnement est interdit le long de la voirie.
- La circulation des quads et véhicules de 4 roues motrices est interdite à moins de 250 mètres de l'ES.
- En cas de dégâts causés à votre propriété par une voiture participante, faites-les constater le jour même, par un commissaire de sécurité ou par un responsable de l'organisation, en indiquant la date et l'heure de l'accident. Des responsables de l'organisation, accompagnés de leur assureur, se présenteront chez vous dans la semaine suivant le rallye.

Quelques précisions sur la suppression des étapes de Modave et Vierset :

- Le Collège souhaitait que les étapes spéciales passant dans l'entité soient regroupées le même jour. Le Motor n'y était pas opposé.
- Au moment de finaliser le parcours, il n'y avait pas de co-organisateurs connus pour Modave et Vierset, alors la décision a été prise d'un commun accord de les supprimer.

Plus d'infos : <http://www.condrozrally.be/>

---



## Distribution gratuite d'arbres

*Et aussi.....*

- Expo du concours photos
- Présence du Potager collectif du CPAS de Modave
- Présentation de l'Opération « été solidaire »

**Samedi 28 novembre  
de 9 h à 13h  
Espace temps libre – CPAS  
Rue des Potalles à Modave**

## Ateliers de méthodologie et préparation aux examens

**Les ateliers de méthodologie scolaire sont proposés gratuitement aux élèves de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années du secondaire.**

Ils sont animés par INFORJEUNES de Huy ; 8 à 10 places sont disponibles.

**Le mercredi 18 novembre 2015** : méthodologie, planification, confiance en soi, se fixer des défis

**Le mercredi 25 novembre 2015**: préparation aux examens.

**Le mercredi 2 décembre 2015** : évaluation de la mise en pratique de la matière vue le 18 et le 25 novembre.

Les séances se dérouleront à la **cafétéria du complexe sportif** à Vierset-Barse de 13h30 à 15h30.

**Inscriptions obligatoires** auprès de François Perniaux 0478/98 14 93 ou [jeunesse@modave.be](mailto:jeunesse@modave.be)



## COMMENT DESHERBER LES PLANTES SPONTANÉES SUR LE TROTTOIR ?

Depuis le mois de juin 2014, suite à une réglementation wallonne qui vise à limiter les pesticides dans les espaces publics, **il est interdit d'utiliser un herbicide** ou tout autre produit de synthèse pour désherber sur le trottoir ou tout autre espace proche de la rigole (graviers, pelouse, haie,...).

Cependant, même s'il appartient au domaine public, l'entretien du trottoir est à la charge du citoyen. Alors que faire ?

Des alternatives aux produits chimiques existent :

- Préventivement, vous pouvez **brosser régulièrement** les joints des pavés afin d'éliminer la terre présente.
- Vous pouvez utiliser les binettes, rasettes, couteaux et autres outils à **désherber** entre les pavés ou dans les graviers.
- Contre les plantes aux racines plus coriaces (pissenlits, chardons,...) rien ne vaut **l'arrachage à la main**.
- Un peu d'**eau bouillante** versée régulièrement finira par faire disparaître la plante indésirable. Le choc thermique fera flétrir la plante instantanément. L'utilisation d'un désherbeur thermique à flamme ou électrique aura le même effet.



NB: L'utilisation d'eau de Javel, de sel ou encore de vinaigre pour désherber le trottoir est nuisible pour les eaux de surfaces et souterraines. **Pour plus d'infos sur les techniques alternatives, consultez [adalia.be](http://adalia.be)**



Avec le soutien de



### Relais Sacré le mardi 10 novembre

10h10' à Modave - 10h55' à Vierset - 11h30' à Strée.

Nous vous informons que le passage sera difficile à Strée à l'angle formé entre la rue Tige de Strée et la RN 66, de 10h45 à 12h15.

**Mardi 3 novembre, à 12h30**  
**salle «Les Echos du Hoyoux» à Modave.**

*Raclette de fromages, salades, charcuteries, dessert et café : 12 €*



Pour une meilleure organisation, **réservations obligatoires** au 085/41 36 98 **au plus tard le 30 octobre**, nombre de places limitées.



## Conseil Consultatif Communal des Aînés de Modave



### A la découverte de nos villages !

**Le jeudi 05/11/2015** : promenade sur le Ravel, maximum 5 kms  
Départ : à 14 h au Pont-de-Bonne.

---

### Conférence ouverte à tous – Entrée gratuite

**Le jeudi 19 novembre** : à la salle Bois Rosine, à 19h30  
Orateur : Monsieur Charles DEBOUCHE

« **Regards d'un Modavien sur le Cambodge** »  
Des temples d'Angkor à Phnom Penh, en passant par  
les Khmers rouges et la présence belge.

Pour info : Nelly Lebeau 085/51 40 21 ou Suzanne De la Haye 0472/73 61 35.

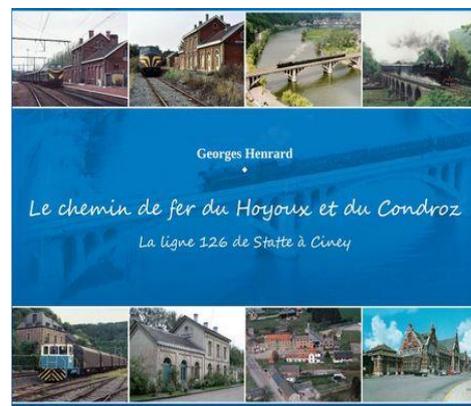


### Inauguration de l'exposition sur le RAVEL et présentation du livre « Ligne 126 vue par des artistes »

Le vendredi 13 novembre 2015, le Syndicat d'Initiative a le plaisir d'accueillir dans ses locaux une exposition sur le RAVEL mais aussi le lancement du livre « *Ligne 126 vue par des artistes* ». C'est Monsieur Georges HENRARD qui sera le maître de cette incroyable exposition.

Une bonne occasion pour admirer d'anciennes et de nouvelles photos sur ce chemin de fer du Hoyoux et du Condroz mais aussi des peintures et des poésies.

L'inauguration commence à 14h et bien sûr tout le monde y est convié !  
Un verre de l'amitié sera offert à cette occasion.



**Contact et renseignements** : Syndicat d'Initiative de la Vallée du Hoyoux  
085/41 29 69 - [info.sivh@gmail.com](mailto:info.sivh@gmail.com)



## INFO LOGEMENT

**Vous occupez personnellement votre habitation !  
C'est votre unique habitation !  
Votre revenu cadastral est inférieur à 745 euros !**



**Vous êtes handicapé !  
Vous avez une personne handicapée à charge !  
Vous êtes un grand invalide de guerre !**



**N'oubliez pas de demander votre réduction de précompte immobilier.**

<http://finances.belgium.be/fr/>

**(Particuliers → habitations → Précompte immobilier)**

**Vous êtes un ménage avec 2 enfants !**



**Famille monoparentale  
2 partenaires mariés ou cohabitants  
ou concubins**

**Vous venez de faire construire !  
Vous avez acheté à l'état neuf !**



**Vous n'avez pas bénéficié d'une prime à la construction ou à l'achat de la Région Wallonne.**

**Pour obtenir la réduction nouvelle construction, vous devez joindre au formulaire 179.1.RW, l'attestation 179.5 (à faire compléter par l'Administration du cadastre) et l'attestation 179.6 (à faire compléter par la Région Wallonne)**

**Pour tout renseignement : SERVICE LOGEMENT  
0473/92.31.44 - [ecopasseur@modave.be](mailto:ecopasseur@modave.be)**



ADMINISTRATION COMMUNALE DE MODAVE  
PROVINCE DE LIEGE  
ARRONDISSEMENT DE HUY

# AVIS A LA POPULATION

Campagne d'information :

## *Electricité, Téléphonie, Internet et TV*

Osez comparer !



*Economies potentielles ?*

Internet : 50 €/an

Gsm : 10 €/mois

Electricité : jusque 140 €/an

La commune de Modave souhaite vous *permettre de comparer les prix, et par le jeu de la concurrence, d'alléger dans votre budget les dépenses d'« Electricité » et de « Téléphonie, internet et TV ».*

### Objectifs

**Electricité** : vous aider à choisir entre un fournisseur et un autre, ou entre deux formules différentes chez un même fournisseur ;

**Téléphonie, Internet et TV** : vous apprendre comment trouver les tarifs les plus adaptés à vos habitudes de consommation chez le même opérateur ou chez un autre.

Votre écopasseur vous recevra **sur rendez-vous**  
dans son bureau (service urbanisme) :  
le lundi 30/11 de 14h00 à 16h00 et de 17h30 à 19h30,  
le mardi 01/12 et le mercredi 02/12 entre 8h30 et 16h00

**Veillez-vous munir des documents suivants :**

- **Téléphonie**: dernières factures mensuelles (GSM, fixe, Internet, packs) et consommations mensuelles (disponibles via la connexion internet « client ») ;
- **Electricité**: dernière facture annuelle (décompte global, facture de régularisation)

**L'écopasseur vous aidera à effectuer la simulation et comparer les différentes options.**



ADMINISTRATION COMMUNALE DE MODAVE - PROVINCE DE LIEGE - ARRONDISSEMENT HUY

Pour tout renseignement :

SERVICE ECOPASSEUR :

M. GOWIE Jean-Samuel

Mme JANNE Florence (en charge de la permanence)

0473/92.31.44 - [ecopasseur@modave.be](mailto:ecopasseur@modave.be)





**Vous pouvez nous faire part de vos activités ou informations** en les envoyant **au plus tard le 15 de chaque mois** à l'Administration communale par courriel à [secretariat2@modave.be](mailto:secretariat2@modave.be) pour parution le mois suivant.

	<b>AGENDA</b>	
Mardi 3/11/2015	Salle Echos du Hoyoux à 12h30	<b>Repas raclette</b> Org. : CPAS Réservations obligatoires : 085/41 36 98
Jeudi 05/11/2015	R-V au Pont de Bonne	<b>Promenade sur le Ravel</b> Org. : CCCA Rens. : 0472/73 61 35
Mardi 10/11/2015 	Monument aux morts de Modave à 10h10' de Vierset à 10h55' de Strée à 11h30'	<b>Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918</b> Org.: Comité du Relais Sacré Rens.: Christian Goëns 0472/25 89 89
Mercredi 11/11/2015	Réfectoire école des Gottes de 14h à 17h	<b>Rencontre amicale</b> (jeux, tartes, café) Org. : Mme Wilmet 085/51 29 16 ou Mme Dozot 085/51 20 24
Vendredi 13/11/2015	Syndicat d'Initiative à 14h	<b>Inauguration de l'exposition RAVEL</b> Contact : SIVH 085/41 29 69
Samedi 14/11/2015	Salle Echos du Hoyoux à 18h30	<b>Souper automnal des Outrelouxhois</b> Org. : comité de quartier d'Outrelouxhe Rens. : F. Van Vlodorp 0478/66 26 30
Samedi 14/11/2015 et Dimanche 15/11/2015	Salle Bois Rosine	<b>Fête de la bière et du fromage</b> Org. : RUS Strée Contact : M. Bourdouxhe 0475/42 61 89
Dimanche 15/11/2015	La Limonaderie dès 8h30	<b>Marche ADEPS</b> Contact : SIVH 085/41 29 69
Dimanche 15/11/2015	Salle Les Echos du Hoyoux	<b>Goûter des 3x20 de Modave</b> Contact : Martine Gadisseur 085/23 64 48
Jeudi 19/11/2015	Salle Bois Rosine à 19h30 <b>Ouverte à tous</b> <b>Entrée gratuite</b>	<b>Conférence : Regard d'un Modavien sur le Cambodge</b> Org. : CCCA Rens. : 085/51 40 21 ou 0472/73 61 35
Vendredi 20/11/2015	Salle Bois Rosine	<b>Soirée dansante</b> Org. A.P. de Modave Contact : Yannic Delande 0477/91 55 75
Samedi 21/11/2015	Salle Bois Rosine	<b>Dîner des Seniors Strée-Vierset</b> Contact : Roger Dony 085/51 21 39
Mercredi 25/11/2015	Réfectoire école des Gottes de 14h à 17h	<b>Rencontre amicale</b> (jeux, tartes, café) Org. : Mme Wilmet 085/51 29 16 ou Mme Dozot 085/51 20 24
Samedi 28/11/2015	Espace Temps Libre Rue des Potalles de 9h à 13h	<b>Journée de l'arbre 2015</b> Distribution gratuite de plants et expositions
Lundi 30/11/2015 et mardi 01/12/2015	Administration communale	<b>Campagne d'information</b> Osez comparer ! Electricité, téléphonie, internet et TV Inscriptions. : écopasseur 0473/92 31 44

Tout l'agenda communal sur [www.modave.be](http://www.modave.be)

Editeur responsable : commune de Modave